

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 17/04/2026

### 2026-010

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à 19h00 se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de monsieur le maire.

#### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11  
Présents : 10  
Absent : 1  
Pouvoir : 1  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 2

**Etaient présents :** M. JUNIQUE Olivier, M. ARGUDO Didier, Mme SAVEL Laetitia, M. MONCHAL Cyril, Mme THOMAS Isabelle, Mme BERTRAND Eliane, Mme BATTANDIER Martine, M. PERRET Jacques, Monsieur DELOCHE Fabien, Mme GARNIER Laura.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Était absent :**

Mme BUFFIERE Marine  
Mme BUFFIERE Marine a donné pouvoir à Mme GARNIER Laura pour voter en son nom.

A été nommé comme secrétaire de séance : M. MONCHAL Cyril

#### **OBJET**

#### **Délibération en vue de la désignation des délégués de la commune participant au collège d'arrondissement en vue de l'élection des représentants au Comité Syndical du Territoire d'Energie Ardèche (TE07)**

Vu les élections municipales du 15 mars 2026.

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-33 et L.5211-8,

Vu l'adhésion de notre commune au Territoire d'Energie Ardèche (TE07),

Vu les statuts du TE07 adoptés par délibération du Comité Syndicale en date du 19 mai 2025.

Considérant l'article 6-1-3 desdits statuts.

Monsieur le maire, monsieur Olivier JUNIQUE, rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner :

- 1 délégué titulaire
- 1 délégué suppléant

Afin de représenter la commune au sein du collège d'arrondissement chargé d'élire les représentants au Comité Syndical à raison d'1 titulaire et 1 suppléant par tranche révolue de 5000 habitants.

Il est proposé de désigner :

**Madame SAVEL Laetitia en qualité de déléguée titulaire**  
**M DELOCHE Fabien en qualité de délégué suppléant**

**Date de convocation**  
10/04/2026  
**Date d'affichage**  
20/04/2026  
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :  
20/04/2026

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 007-210700399-20260417-2026\_10-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve la désignation ci-dessus en qualité de représentants de la commune de BOZAS au sein du collège d'arrondissement.

**Fait à BOZAS, le 17 avril 2026,**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

**Monsieur Olivier JUNIQUE**  
Le Maire,

**M MONCHAL Cyril**  
Le Secrétaire